



COLLÈGE NATIONAL
DES GYNÉCOLOGUES
ET OBSTÉTRICIENS FRANÇAIS

Paris, le 13 mars 2019

Communiqué de presse

Le Collège National des Gynécologues & Obstétriciens Français, société savante de la spécialité, tient à souligner officiellement qu'il ne s'associe en rien à la menace de grève des IVG proférée par le SYNGOF (Syndicat des Gynécologue Obstétriciens).

Cette menace est en contradiction avec toutes les règles déontologiques, mais aussi avec les principes mêmes des gynécologues-obstétriciens qui ont choisi, par vocation, d'aider les femmes dans toutes les circonstances qui requièrent nos compétences. Il rappelle que rien ne peut obérer ce droit fondamental des femmes dans notre pays, quelle que soit l'importance de l'enjeu. Le choix de cette menace est considéré par le CNGOF comme totalement inacceptable et inapproprié.

Bien que le problème assurantiel de certains gynécologues obstétriciens soit considérable et jamais assumé à sa juste hauteur par les pouvoirs publics, il est, pour le CNGOF, hors de question de faire subir aux femmes de France de quelque manière que ce soit, les conséquences de l'inaction gouvernementale sur ce sujet.

Service de presse et de communication
Marie-Hélène Coste



costemh@gmail.com - Tél+33620894903